



Rumilly, le 21 janvier 2019

# Rencontre de quartier « Les Collines » du jeudi 29 novembre 2018 COMPTE-RENDU

Développées depuis 2011, les rencontres de quartiers sont un lieu de débat, d'expression et de propositions pour qu'élus et habitants abordent ensemble les questions relatives à la gestion de la ville et de ses quartiers.

La ville a été découpée en six quartiers et deux rencontres auront lieu par quartier d'ici 2020. La première rencontre de quartier « Les Collines » s'est déroulée le jeudi 24 mai 2017. La seconde a eu lieu ce jeudi 29 novembre 2018.

Ce quartier concerne de la route de Massingy, des collines hautes et des collines basses. Les élus référents de ce quartier sont Viviane Bonet, Serge Parrouffe, Alain Mollier, Tiziana Rossi, David Charvier, Stéphanie Golliet-Mercier, Michel Brunet, Gaël Chevallier, Bruno Cotte, Serge Peignon, Jean-Rodolphe Jarrige.

La rencontre se déroule avec un jeu de questions/réponses à partir des questions posées par les habitants en direct ou à l'avance s'ils souhaitent une qualité de réponse plus approfondie.

Monsieur le Maire souhaite la bienvenue, remercie les personnes présentes et invite tous les participants à venir aux vœux à la population qui se dérouleront le jeudi 10 janvier 2019 qui seront l'occasion de présenter les projets et dernières actualités de la ville.

D'un point de vue général, le quartier des Collines est un quartier attractif car il peut accueillir des projets immobiliers aussi bien collectifs qu'individuels. La mairie n'est pas favorable à une grande urbanisation du quartier des Collines, il n'y aura pas de nouvelle zone à construire inscrite au PLU.

Commencent ensuite les questions-réponses avec le public.

- **Questions générales sur Rumilly**

***Quelle est la limite dans la croissance urbaine en nombre d'habitants sur la commune, notamment par rapport à l'engorgement routier ? Est-ce qu'une deuxième voie est prévue pour le train ?***

Pour les voitures, le covoiturage est une solution à adopter et à développer pour limiter la circulation. A Rumilly, la municipalité réfléchit à deux parkings relais en lien avec les transports en commun qui vont bientôt être mis en service sur la commune. La ville de Rumilly a remis au cœur de la stratégie la réalisation d'un pont sur le Chéran pour désengorger l'entrée Sud de la ville.

Pour le train, un projet de doublement de la voie est en cours depuis 15 ans. C'était inscrit par l'Etat dans les projets à réaliser. Monsieur le maire a participé au comité de pilotage mais est

sans nouvelle information sur l'avancée du projet. La Ville soutient ce projet comme le développement de l'usage du train. Dans un premier temps, la gare d'Hauteville-sur-Fier devrait être réouverte.

**Qui décide du nombre de train ?**

C'est la SNCF. Les horaires d'ouverture du guichet de la gare de Rumilly ont évolué récemment pour être aussi ouverts le week-end.

**Quand il y a la construction d'un groupe d'immeuble, est-ce que c'est le promoteur qui finance la voirie et les réseaux ?**

La mairie lève une taxe sur les projets immobiliers qui participe au financement des aménagements publics effectivement nécessaires pour accompagner les constructions.

**Le stationnement au parking du Quai des Arts est difficile, souvent complet.**

Monsieur le Maire rappelle que la commune ne fait pas payer le stationnement. Les durées sont limitées par des zones blanches (7 jours), bleues (1h30) et oranges (20min) pour réguler le stationnement et favoriser la rotation des voitures. Un des 2 niveaux du parking du Quai des Arts est en zone blanche. Il peut peut-être être mis en zone bleue. Pour les usagers du train, le parking des anciennes casernes est gratuit et permet un accès en 5 minutes à pied à la gare.

**La sortie du parking du Quai des Arts est compliquée, est-il possible de supprimer la partie centrale en béton pour que la sortie soit plus large ?**

Monsieur le Maire note cette demande mais pense que cet aménagement en béton est nécessaire pour bien prendre le virage dans le parking. Les Services Techniques de la Ville se rendront sur place pour étudier cette demande.

**Où en est le projet de rond-point au niveau d'Hyper-U ?**

C'est d'abord le rond-point de l'entrée Nord qui va être finalisé en 2019, au niveau du garage Citroën. Le projet du rond-point d'Hyper-U n'a pas encore démarré car il y a déjà beaucoup de travaux en ville et c'est un axe qui nécessitera des blocages de la circulation. Ce projet devra être réfléchi par la prochaine équipe municipale.

**Pourquoi un rond-point a-t-il été aménagé rue René Cassin ?**

L'objectif est de supprimer les tournes à gauche au niveau du nouvel Aldi et des nouvelles résidences Kauffman. Un rond-point est aussi prévu vers le croisement entre la route d'Aix-les-Bains et la rue Jean Moulin pour supprimer à terme tous les tournes à gauche.

**Les bus et les camions prennent mal ce nouveau rond-point. Pourquoi n'est-il pas plus large ?**

Ce sont les experts qui déterminent la largeur, l'objectif étant aussi de ralentir la vitesse.

**Il y a beaucoup de construction rue René Cassin et beaucoup d'enfants qui essaient de traverser. Est-ce qu'un agent pourrait être posté vers un passage piéton ?**

Une dizaine d'agents sont déjà mobilisés à proximité des passages piétons près des écoles. Monsieur le Maire explique l'exemple de Maglie, une ville en Italie nouvellement jumelée à Rumilly, où se sont des parents qui se relayent le matin pour sécuriser le trajet de leurs enfants à l'école. Des initiatives citoyennes sont aussi possibles. Des campagnes de sensibilisation peuvent également être réfléchies.

**Que faire par rapport au désert médical sur Rumilly ?**

La Ville travaille avec les médecins pour voir comment rendre la ville attractive. Il y a deux ans, c'était principalement lié au manque de locaux disponibles. Il y a actuellement plusieurs projets



d'implantation de groupes de médecins et de spécialistes. Une maison médicale n'est forcément pas une réponse adaptée selon les médecins locaux.

***Pourquoi la mairie n'est-elle pas ouverte le samedi ou un soir ?***

Le niveau de service municipal dépend de l'argent du contribuable. C'est difficile de répondre à cette demande car cela demanderait des agents en plus. La mairie va essayer de réintégrer une soirée par semaine. En contrepartie, cela signifie supprimer une matinée. Les cartes d'identité et les passeports peuvent être faits dans une ville autre que celle de résidence.

○ **Questions relatives au quartier des Collines**

**Rue de Verdun**

***Un nouveau lotissement est en cours d'aménagement rue de Verdun, au niveau de l'impasse des Praillats. Est-il possible de réaménager le carrefour avec la route de Combachenex ?***

L'étude sera réalisée en 2019 avec le Département de la Haute-Savoie et la Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie. Des équipements provisoires (peinture et quilles) seront testés avant la réalisation d'un aménagement définitif. Les habitants seront consultés pour définir ensemble les solutions les plus pertinentes.

***Certains habitants rencontrent des difficultés pour sortir de leur domicile et s'insérer sur la rue de Verdun.***

Monsieur le Maire explique que la mairie accepte tous les projets de mise en place de miroirs pour sécuriser l'insertion sur la rue de Verdun. Si le miroir sécurise plusieurs habitations, c'est la mairie qui le finance. Si le miroir ne concerne qu'une seule habitation, la mairie peut aider dans la logistique (commande et installation) mais les frais sont à la charge des propriétaires. Pour les routes départementales, c'est le Département qui fixe les limitations de vitesse.

***Il existe dans les 2 sens 2 panneaux signalant une zone 30 qui sont situés différemment sur la droite et sur la gauche mais il n'y a aucun panneau pour signaler la fin de ces zones 30.***

Les Services Techniques doivent vérifier la présence de ces panneaux et, le cas échéant, installer les panneaux manquants.

***Est-il possible d'augmenter le trottoir au croisement avec l'impasse des Praillats ?***

Les Services Techniques doivent programmer un entretien et état des lieux de ces trottoirs.

***Est-il possible d'installer un giratoire au débouché de la rue de Verdun avec la rocade ?***

Le bureau d'étude qui avait été sollicité pour l'étude de circulation sur la rocade ne préconise pas l'installation d'un giratoire quand il est en intersection entre un axe très fréquenté et un axe secondaire. Dans cette zone, la rocade a beaucoup plus de trafic, des embouteillages se créeraient rue du Verdun. C'est pourquoi les giratoires seront aux deux bouts de la rocade. Le rond-point du garage Citroën va être aménagé définitivement à l'été 2019 et il est prévu d'aménager un giratoire au niveau de l'Hyper U.

***Dans ce cas, est-il possible de faire un marquage au sol au niveau des feux de la rue de Verdun pour tourner sur la rocade ?***

Ce n'est pas possible, le code de la route l'interdit.



***Est-il possible de diminuer la vitesse de 70km/h à 50km/h sur la route de Verdun en direction de Massingy, au niveau du clos de l'Hermitage ? Et de le signaler par un marquage au sol ?***

Il faut l'autorisation du Département pour diminuer la vitesse. La ville note d'en faire la demande.

**Route de Massingy**

***Comment organiser la sortie des véhicules des nouvelles résidences car elles sont situées dans un virage intérieur sans lumière ?***

Les sorties sur des routes départementales sont validées par le département. Concernant l'éclairage, les Services Techniques doivent trouver un compromis entre « tout éclairé » et « tout noir » car il n'est pas possible de mettre de minuteur pour séquencer l'allumage de l'éclairage public.

**Route de Cessens**

***Les enfants qui vont à pied prendre le bus scolaire n'ont pas de trottoir et marchent directement sur la route.***

Le maire reconnaît que la ville a pris du retard sur ce type d'aménagements, les Services Techniques ont été fortement mobilisés par les travaux du centre-ville. Le conseil municipal a validé le renfort de ce service et a recruté une personne pour gérer spécifiquement ces aménagements car d'autres quartiers rencontrent aussi cette problématique.

***Comment pouvons-nous sensibiliser les enfants et leurs parents à la sécurité à pied ?***

Le Maire retient l'idée suggérée par une habitante de proposer à la Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie, en charge des transports en commun, de distribuer des gilets de couleurs vives aux familles qui inscrivent leurs enfants aux transports scolaires.

***Une voiture est stationnée depuis plusieurs mois route de Cessens, devant le clos d'Hauteville.***

C'est un emplacement privé, la voiture ne peut être enlevée par la collectivité sans l'accord du propriétaire.

***Cette zone est devenue comme un parking et cela pose problème.***

Comme il s'agit d'un emplacement privé, il est proposé que les propriétaires installent des quilles pour empêcher le stationnement.

***5 poubelles sont stockées sur cet espace, elles sont très proches d'une habitation et occasionnent des nuisances. Est-ce que des conteneurs semi-enterrés sont prévus ?***

Il n'y a pas d'installation de conteneurs de planifiée à ce jour par la Communauté de Communes qui a la compétence déchets. Pour déplacer les poubelles, la copropriété peut décider d'un nouvel emplacement.

***Une voie de retournement pour les bus est prévue dans l'allée des nénuphars, où en est-on ?***

Le premier projet de retournement a été abandonné. Un deuxième promoteur s'est positionné sur le terrain mais sans maintenir la voie de retournement.

***Il y a des écoulements d'eaux pluviales qui créent des risques de verglas sur la route.***

La mairie doit intervenir en attendant qu'un reprofilage des aménagements soit envisagé, c'est le rôle du Département.



***Le nettoyage des bouches d'évacuation n'est pas fait tous les ans sur toutes les rues. Qui contacter ?***

L'entretien des bouches d'évacuations situées devant des habitations revient aux riverains. L'entretien courant est assuré par la société Véolia dans le cadre d'une délégation de service public. Concernant la rénovation des réseaux d'eau, une étude a été engagée pour prioriser les quartiers où les réseaux doivent être refaits et la mairie essaie d'inscrire au budget un quartier par an.

***Internet et les téléphones portables passent toujours très mal.***

La mairie est aussi en attente. Le Syane doit installer le haut débit pour tout le monde mais les opérateurs configurent la fibre dans les quartiers où il y a le plus d'habitants, et donc de clients. Une rencontre avec le Syane a eu lieu au mois de décembre. Une actualité est disponible sur le site internet de la Ville sur ce sujet : [www.mairie-rumilly74.fr/actualite/le-point-sur-le-deploiement-de-la-fibre-optique/](http://www.mairie-rumilly74.fr/actualite/le-point-sur-le-deploiement-de-la-fibre-optique/)

**Rue du belvédère**

***Au niveau de l'école, personne ne respecte la consigne de se garer sur le parking d'Hyper U, toutes les voitures stationnent sur les trottoirs.***

Il est difficile de faire évoluer les mentalités sur les comportements et les incivilités au volant. Un nouveau cheminement peut être envisagé par les Services Techniques.

***Pourquoi le projet d'escalier entre la sortie d'école et le parking d'Hyper-U a-t-il été abandonné ?***

Hyper U est le propriétaire de ce terrain, la mairie n'a pas eu l'accord de créer un escalier. Cette solution n'avait pas non plus été jugée pertinente par l'école car les escaliers sont difficilement praticables en poussette ou avec des enfants en bas âge.

**Route de Bessine**

***En octobre, un câble est tombé sur la chaussée. C'est un riverain qui a contacté la Police municipale, EDF puis orange sans retrouver à qui appartenait le câble. Les pompiers sont venus sécuriser la zone, la Police a posé des panneaux au bout de 8 jours. Si un incident semblable se reproduit, que faire ?***

Pour toutes les infrastructures qui n'appartiennent pas à la ville, la municipalité n'a pas le droit d'intervenir. Pour signaler une anomalie, un formulaire en ligne est disponible sur le site internet de la ville : [www.mairie-rumilly74.fr/demarche/signalement-anomalie-voie-publique/](http://www.mairie-rumilly74.fr/demarche/signalement-anomalie-voie-publique/)

***Un poteau penche toujours sur le chemin du galet depuis la dernière rencontre de quartier. Qui gère ? Est-il possible d'avoir plus d'éclairage ?***

Les Services Techniques doivent vérifier ce poteau et tester des lampadaires avec des systèmes photovoltaïques car cette zone ne peut être raccordée à l'éclairage public.

Les questions étant épuisées, la réunion se termine à 21h30.

